



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 4ième

étage/Floor

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet IT Security/Business Continuity Sécurité des TI /continuité des activités	
Solicitation No. - N° de l'invitation 45045-200073/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 000012052	Date 2022-07-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-613-41037	
File No. - N° de dossier 613zm.45045-200073	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-08-02 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pierre, Anoule	Buyer Id - Id de l'acheteur 613zm
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-8317 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. – N° de l'invitation 45045-200073/A	Amd. No – N° de la modif. 003	Buyer ID – Id de l'acheteur 613ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client 45045-200073	File No. – N° du dossier 613ZM-45045-200073	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION À L'INVITATION 003

Cette modification vise à:

1. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant cette invitation.
2. Modifier la Demande de proposition (DP).

QUESTIONS :

Question n° 16:

Selon le CTO5, « Le soumissionnaire DOIT avoir facturé directement les jours minimums requis par ressource pour les 60 derniers mois ». Le tableau des ressources fourni contient deux colonnes, soit « Nombre total estimé de ressources nécessaires » et « Ressources initiales », ainsi que le nombre minimum requis de jours facturables. Le Canada peut-il préciser le nombre de ressources et de jours facturables que les soumissionnaires doivent démontrer pour répondre à cette exigence? Faut-il que les soumissionnaires démontrent les « jours facturables minimums » par catégorie de ressources en fonction du nombre minimum de ressources dans la colonne « Ressources initiales »? Exemple : les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont facturé 4000 jours dans la catégorie des analystes de la certification et accréditation et des évaluations de la menace et des risques en sécurité des

TI de niveau 3, en utilisant au moins quatre ressources?

Réponse n° 16:

Le nombre total de ressources requises et les ressources initiales ne sont pas liées au montant minimum de jours facturable.

Le nombre minimum de jours facturables est par catégorie de ressources, il n'y a pas de limite supérieure ou inférieure au nombre de ressources individuelles pour respecter les jours facturables. Ne tenez pas compte des colonnes Total estimatif # des ressources requises et Ressources initiales.

Question n° 17:

Pour le CTO5, les soumissionnaires doivent démontrer les jours facturés dans les catégories/niveaux indiqués dans la DP. Étant donné qu'une ressource de niveau 3 exécute toutes les mêmes tâches qu'une ressource de niveau 2, le Canada peut-il confirmer que lorsque seulement des ressources de niveau 2 sont demandées, les soumissionnaires peuvent démontrer l'utilisation de ressources de niveau 3 dans la même catégorie? Par exemple, les soumissionnaires peuvent utiliser des ressources facturées dans la catégorie de spécialiste en conception de la sécurité des TI - niveau 3 pour répondre au critère relatif au spécialiste en conception de la sécurité des TI - niveau 2.

Réponse n° 17:

Oui, la Couronne permettra aux fournisseurs d'utiliser les TA de référence du contrat pour les catégories de ressources de niveau 3 afin de se qualifier pour les catégories de ressources de niveau 2, à condition que la

Solicitation No. – N° de l’invitation 45045-200073/A	Amd. No – N° de la modif. 003	Buyer ID – Id de l’acheteur 613ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client 45045-200073	File No. – N° du dossier 613ZM-45045-200073	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

même TA de référence du contrat ne soit pas utilisée pour se qualifier pour les deux niveaux et que les tâches de niveau 3 correspondent à 70 % des tâches de la Niveau 2.

Question n° 18:

Dans l'énoncé des travaux, les tâches de la catégorie « C.9 Opérateur de systèmes de sécurité des technologies de l'information (niveau 2) » semblent les mêmes que les tâches de la catégorie « C.3 Analyste de la certification et accréditation et des évaluations de la menace et des risques en matière de sécurité des technologies de l'information », une importance particulière étant accordée aux activités d'évaluation, de certification et d'accréditation qui ne cadrent pas avec la catégorie C.9 des SPICT. Le Canada peut-il confirmer qu'il s'agit d'une liste correcte des tâches des ressources C.9, Opérateur de systèmes de sécurité des technologies de l'information (niveau 2) ou, sinon, fournir un énoncé des travaux mis à jour?

Réponse n° 18:

Les tâches de l'opérateur de systèmes de sécurité des technologies de l'information (niveau 2) C.9 devraient être modifiées pour être conformes au volet 6 de TBIPS, Services de cyberprotection.

- Examen, analyse et application :
 - des protocoles réseau (HTTP, FTP, Telnet)
 - des protocoles de sécurité Internet (par exemple : SSL, S-HTTP, S-MIME, IPSec, SSH)
 - des protocoles TCP/IP, UDP, DNS et SMTP
 - des normes d'annuaire telles X.400, X.500 et SMTP
 - des dispositifs réseau : routeurs, multiplexeurs et commutateurs
 - du renforcement de la sécurité réseau (Par exemple, séquence de commandes en langage naturel (shell scripting), identification des services)
 - de la technologie sans fil
 - des menaces techniques et des vulnérabilités liées aux réseaux
 - des mesures de protection techniques pour la sécurité des TI
 - des produits de sécurité logicielle et matérielle des TI
 - Configurer des systèmes d'exploitation tels MS, Unix, Linux et Novell
 - Gérer de la configuration de la sécurité des TI
 - Configurer des systèmes de détection des intrusions, des coupe-feu et des vérificateurs de contenu, extraction et analyse des rapports et des journaux, et intervention en cas d'incidents en matière de sécurité
 - Compléter la configuration et mise à jour des analyseurs de virus
 - Compléter les tâches associées directement au soutien du programme ministériel de sécurité des TI et de cyberprotection
 - Élaboration et livraison de matériel de formation adapté à la catégorie de ressource
 - Toutes autres tâches connexes.
-

Solicitation No. – N° de l'invitation 45045-200073/A	Amd. No – N° de la modif. 003	Buyer ID – Id de l'acheteur 613ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client 45045-200073	File No. – N° du dossier 613ZM-45045-200073	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Question n° 19:

ligne demandant les dates de début et de fin (JJ/MM/AAAA) des jours facturables pendant une période d'un an au cours des trois dernières années précédant la date de publication de la demande de soumissions, alors que le CTO5 demande les jours facturés au cours des 60 derniers mois. Le formulaire O2-1 demande également les noms des ressources, alors que le CTO5 demande seulement le total des jours facturés par catégorie de ressources. Est-ce que le Canada peut fournir les précisions suivantes?

- a. Confirmer que les soumissionnaires devraient supprimer la ligne « Dates de début et de fin (JJ/MM/AAAA) » des jours facturables pendant une période d'un an au cours des trois dernières années précédant la date de publication de la demande de soumissions;
- b. Préciser si les soumissionnaires devraient fournir les noms des ressources et les jours facturés par ressource, ou s'il est suffisant de fournir le total des jours facturés par catégorie de ressources et par contrat.

Réponse n° 19:

- a) Oui. Les soumissionnaires doivent supprimer la ligne « Dates de début et de fin (MM/JJ/AAAA) pour les jours facturables pendant une période d'un an au cours des trois dernières années à compter de la date de publication de la demande de soumissions ».
- b) Il suffit de fournir le nombre total de jours facturés par catégorie de ressources par contrat

Question n° 20:

Le CTC3 demande aux soumissionnaires de démontrer leur expérience dans la mise en œuvre d'une stratégie d'atténuation des risques en nommant des projets/contrats de référence. Étant donné que la DP demande des renseignements sur les contrats, y compris la page couverture des contrats, le Canada peut-il confirmer que les soumissionnaires devraient présenter au moins cinq contrats de référence établis avec le gouvernement du Canada, plutôt que des projets, et modifier la formulation du critère en conséquence?

Réponse n° 20:

Oui. La couronne modifiera le libellé du RFC pour faire référence aux contrats.

Question n° 21:

Aucun niveau n'est indiqué pour la première catégorie de ressources (conseiller en protection et en planification stratégiques de la sécurité des technologies de l'information) dans le tableau des ressources du CTO5. Pouvez-vous confirmer qu'il devrait s'agir du niveau 3 pour correspondre à la catégorie/niveau dans la demande de propositions?

Réponse n° 21:

Solicitation No. – N° de l'invitation 45045-200073/A	Amd. No – N° de la modif. 003	Buyer ID – Id de l'acheteur 613ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client 45045-200073	File No. – N° du dossier 613ZM-45045-200073	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Oui, la catégorie de ressource (conseiller stratégique en planification et protection de la sécurité des technologies de l'information) devrait préciser le niveau 3.

Question n° 22:

Est-ce que Statistique Canada envisagerait de permettre aux fournisseurs d'utiliser les AT contractuelles de référence pour les catégories de ressources de niveau 3 afin de se qualifier pour les catégories de ressources de niveau 2, à condition que la même AT ne soit pas utilisée pour se qualifier pour les deux niveaux et que les tâches au niveau 3 correspondent à 70 % des tâches au niveau 2?

Réponse n° 22:

Oui, la Couronne permettra aux fournisseurs d'utiliser les TA de référence du contrat pour les catégories de ressources de niveau 3 afin de se qualifier pour les catégories de ressources de niveau 2, à condition que la même TA de référence du contrat ne soit pas utilisée pour se qualifier pour les deux niveaux et que les tâches de niveau 3 correspondent à 70 % des tâches du Niveau 2

Question n° 23:

Dans la partie 3, au point 3.1.(f)(iii), il est indiqué que les membres d'une coentreprise ne peuvent pas mettre en commun leurs capacités pour répondre à un critère technique donné de la demande de soumissions.

- a. Pour le CTO5, qui porte sur l'expérience contractuelle en jours facturés (page 96 de la version anglaise), est-ce que chaque catégorie de ressources figurant dans le tableau serait considérée comme un critère technique distinct, ou est-ce que l'ensemble du CTO5 avec les huit ressources correspond à un seul critère technique?
- b. De même, pour les critères CTC1 (facturation) et CTC2, chaque ressource serait-elle considérée comme un critère technique distinct dans chaque CTC, ou le CTC1 et le CTC2 seraient-ils considérés chacun comme un seul critère technique en soi?

Réponse n° 23:

a) La somme des jours facturés pour la catégorie de ressource est pertinente, et non la composition précise de la façon dont ce nombre est atteint. Ne tenez pas compte des colonnes Total estimatif des ressources requises et Ressources initiales.

Par exemple, le niveau 3 de TRA de la sécurité des technologies de l'information et du niveau 3 de l'analyste C&A avec 400 heures facturées (total de 1200 heures) serait considéré comme répondant à 1 des 5 catégories de besoins en ressources.

b) Pour le RTC1 et le RTC2, chaque ressource compte pour les critères techniques.

Solicitation No. – N° de l'invitation 45045-200073/A	Amd. No – N° de la modif. 003	Buyer ID – Id de l'acheteur 613ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client 45045-200073	File No. – N° du dossier 613ZM-45045-200073	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

REVISION DE LA DP

1. À la section 4 de la DP, 4.4 (a) – Évaluation des soumissions, sous article (ii) :

- Remplace 60-40 par 70-30;
2. A la page 54-55, sous 6.7 C.9 - Opérateur de systèmes de sécurité des technologies de l'information (niveau 2);
- Remplace les taches pour C.9 par les suivantes :
 - Examen, analyse et application :
 - des protocoles réseau (HTTP, FTP, Telnet)
 - des protocoles de sécurité Internet (par exemple : SSL, S-HTTP, S-MIME, IPSec, SSH)
 - des protocoles TCP/IP, UDP, DNS et SMTP
 - des normes d'annuaire telles X.400, X.500 et SMTP
 - des dispositifs réseau : routeurs, multiplexeurs et commutateurs
 - du renforcement de la sécurité réseau (Par exemple, séquence de commandes en langage naturel (shell scripting), identification des services)
 - de la technologie sans fil
 - des menaces techniques et des vulnérabilités liées aux réseaux
 - des mesures de protection techniques pour la sécurité des TI
 - des produits de sécurité logicielle et matérielle des TI
 - Configurer des systèmes d'exploitation tels MS, Unix, Linux et Novell
 - Gérer de la configuration de la sécurité des TI
 - Configurer des systèmes de détection des intrusions, des coupe-feu et des vérificateurs de contenu, extraction et analyse des rapports et des journaux, et intervention en cas d'incidents en matière de sécurité
 - Compléter la configuration et mise à jour des analyseurs de virus
 - Compléter les tâches associées directement au soutien du programme ministériel de sécurité des TI et de cyberprotection
 - Élaboration et livraison de matériel de formation adapté à la catégorie de ressource
 - Toutes autres taches connexes.
3. A la page 96-97, sous CTO5 :
- Ne tenez pas compte des colonnes Total estimatif des ressources requises et Ressources initiales.
 - Ajouter « Niveau 3 » pour la catégorie conseiller stratégique en planification et protection de la sécurité des technologies de l'information.
4. A la page 100, sous CTC3 :
- Remplace « projets » par contrats.
-